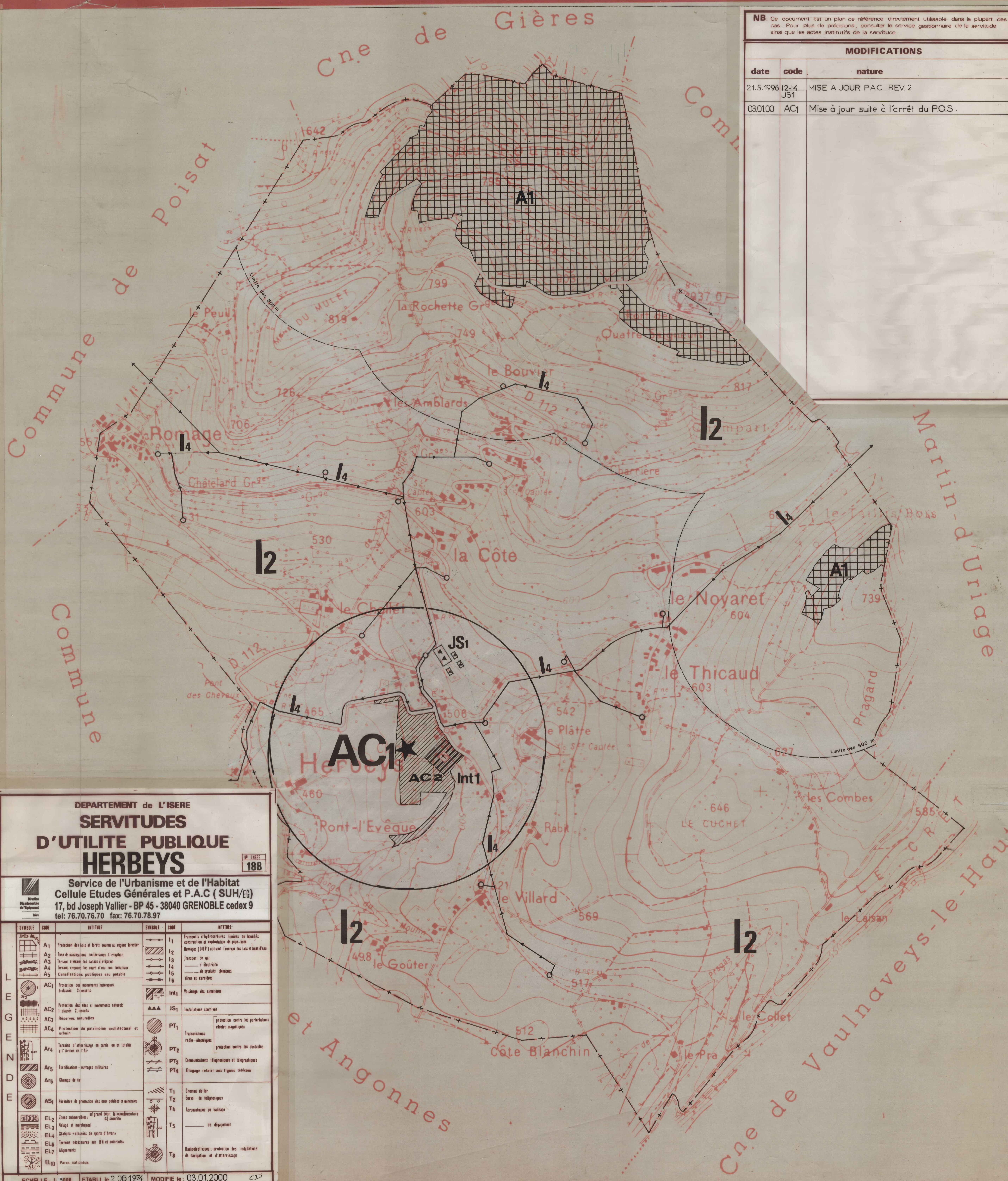


NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
21.5.1996	I2-I4 JS1	MISE A JOUR PAC REV.2
03.01.00	AC1	Mise à jour suite à l'arrêt du P.O.S.



DEPARTEMENT de L'ISERE
**SERVITUDES
 D'UTILITE PUBLIQUE
 HERBEYS**

188

Service de l'Urbanisme et de l'Habitat
 Cellule Etudes Générales et P.A.C (SUH/EG)
 17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 GRENOBLE cedex 9
 tel: 76.70.76.70 fax: 76.70.78.97

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
	A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou limités construction et exploitation de pipelines
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Ouvrages (B.O.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A3	Terrains rivières des canaux d'irrigation		I3	Transport de gaz
	A4	Terrains rivières des cours d'eau non domaniaux		I4	de l'électricité
	A5	Canalisations publiques eau potable		I5	de produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques I classés 2 inscrits		Int1	Vestibule des cheminées
	AC2	Protection des sites et monuments naturels I classés 2 inscrits		JS1	Installations sportives
	AC3	Reserves naturelles		PT1	protection contre les perturbations électro-magnétiques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	Transmissions radio-électriques protection contre les obstacles
	Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'usage de l'air		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar5	Fortifications - ouvrages militaires		PT4	Etagage relatif aux lignes télécom
	Ar6	Champs de tir		T1	Chemins de fer
	AS1	Périphérie de protection des eaux potables et minérales		T2	Service de télégraphiques
	EL2	Zones submersibles a) grand débit b) complémentaires c) sécurités		T4	Aéromoteurs de balisage
	EL3	Nage et marchepied		T5	de dégagement
	EL4	Stations «classes de sports d'hiver»		T8	Radioélectriques: protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes			
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			